

**Bureau du Plan**

**43**

Janvier 1990

**L'évolution de l'emploi**

P. Kyritsoglou, R. Tollet, S. Schüttringer

BUREAU DU PLAN



Section Wallonne



ÉTUDES

# L'évolution de l'emploi

Paul Kyritsoglou

Sur base de la banque de données BP Emploi  
élaborée par Robert Tollet et Serge Schüttringer,  
dont la collaboration fut précieuse.

Janvier 1990

# Introduction

## Objectifs

L'exploitation visuelle d'une banque de données permet de dégager les évolutions qui se sont produites en une génération (de 1953 à 1987). Les résultats dégagés par l'analyse des séries statistiques sont présentés, par thèmes, sous forme de fiches pour la commodité du lecteur.

Signe des évolutions qui seront évoquées, la présente note est entièrement réalisée sur un micro ordinateur<sup>(\*)</sup>, par une seule personne, alors qu'en 1950 il aurait fallu un économiste, un calculateur, un dessinateur, un secrétaire et un imprimeur.

<sup>(\*)</sup> Logiciels Excel, PageMaker, Designer, Write et WinSpell sous environnement graphique Windows; imprimante laser en Postscript.

## Les données

Les données utilisées sont celles de la banque de données BP Emploi. Elle résulte de travaux menés par le Bureau du Plan, en vue d'établir des séries longues compatibles avec les comptes nationaux.

Les sources principales de ces séries sont les estimations nationales et annuelles de population active effectuées par le Ministère de l'Emploi et du Travail. Ces séries ont subi divers travaux d'homogénéisation chronologique pour être ensuite régionalisées (Flandre, Wallonie, Bruxelles 19 communes) au départ des données régionales disponibles. Le travail s'attache plus particulièrement à une des originalités de cette banque de données, à savoir, la comparaison des évolutions régionales.

## Définitions

Selon les critères des comptes d'agents de la comptabilité nationale, l'emploi intérieur comprend:

- l'emploi de l'Etat: l'administration, la défense nationale (militaires de carrière et miliciens), l'enseignement et les actifs occupés par les programmes de mise au travail: chômeurs mis au travail, cadre spécial temporaire, troisième circuit de travail et contractuels subventionnés.
- l'emploi des entreprises (y compris les entreprises publiques) et des ménages (domestiques et gens de maison).

L'emploi intérieur est un concept territorial; il inclut donc l'emploi des frontaliers entrants. (*Dans les Régions il inclut aussi les navetteurs entrants, dans une optique de comptabilité régionale.*)

Le solde des frontaliers est la différence entre les frontaliers sortants et les frontaliers entrants. (*Le solde des navetteurs est défini de la même manière.*)

La somme de l'emploi intérieur et du solde des frontaliers (*et du solde des navetteurs*) est la population active occupée. Ce

concept résidentiel mesure l'emploi total.

A cette population active occupée on ajoute un autre concept résidentiel, le **chômage complet**, défini par le Bureau du Plan comme la somme des chômeurs complets indemnisés (y compris les actifs âgés qui ne sont plus inscrits comme demandeurs d'emploi), des chômeurs inscrits obligatoirement et inoccupés et des demandeurs libres inoccupés, pour obtenir la **population active**.

On obtient donc l'identité:

$$\text{population active} = \text{emploi intérieur} + \text{chômage complet} \\ + \text{solde des frontaliers} + \text{solde des navetteurs.}$$

où le solde des navetteurs n'est d'application que pour les Régions. Pour des raisons de présentation graphique, cette identité est réécrite:

$$\text{population active} = \text{emploi intérieur} + \text{déficit d'emploi,} \\ \text{déficit d'emploi} = \text{chômage complet} + \text{solde des frontaliers} \\ + \text{solde des navetteurs.}$$

La notion de déficit d'emploi pourrait être abusive en période de prospérité économique. En effet si le chômage est faible, le déficit d'emploi comprend essentiellement des personnes qui travaillent en dehors de leur territoire de résidence. Cependant, le déficit d'emploi mérite son nom en période de crise<sup>(\*)</sup>.

<sup>(\*)</sup> A Bruxelles on observe un surplus d'emploi pour les raisons exposées dans la note de la page 7.

### Table des matières

#### Synthèse

#### Le Royaume

Evolution de l'emploi

Emploi de l'Etat

Salariés & indépendants

#### Les Régions

Evolution de l'emploi en Wallonie

Evolution de l'emploi en Flandre

Evolution de l'emploi à Bruxelles

Les navetteurs

Comparaison du chômage dans les Régions

Profil de la population active

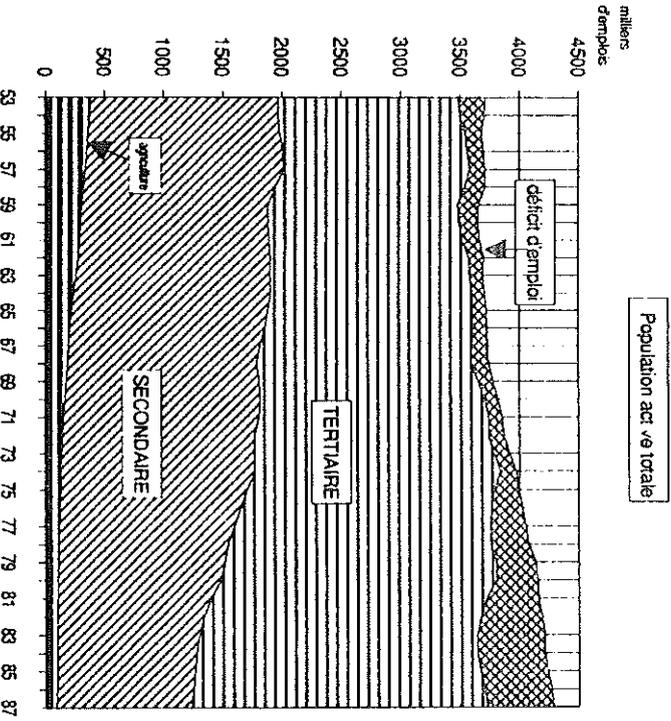
Emplois en régression

Emplois stables

Emplois en augmentation

La population active augmente régulièrement depuis la fin des années 60. A partir de 1974, cette hausse correspond à une aggravation du déficit d'emploi qui englobe tant les chômeurs que les travailleurs frontaliers. L'importance de ces derniers s'estompe car en 1987 ils ne représentent que 5% du déficit d'emploi alors qu'ils atteignaient 30% en 1974.

Il faut souligner l'ampleur de l'évolution contrastée des secteurs secondaire et tertiaire dont l'explication ne peut qu'être structurelle.



déficit d'emploi = actifs en chômage complet\* + solde de l'emploi frontalier  
 \* Définition du Bureau du Plan: Chômeurs complets, indemnisés (Y compris les actifs âgés qui ne sont plus inscrits comme demandeurs d'emploi) + chômeurs inscrits obligatoirement et inoccupés + demandeurs d'emploi non occupés.

En effet, les secteurs primaire et secondaire occupaient, en 1953, plus de la moitié de la population active totale. En 1987 ils en représentent moins de 30% et le reste de cette population, soit plus de 70%, est soit occupé dans le tertiaire, soit en chômage.

La baisse de l'emploi agricole jusqu'à son minimum technique supposé, montre la continuation d'un mouvement entamé avant le

début du siècle. Cette évolution n'est pas liée aux autres évolutions décrites ici.

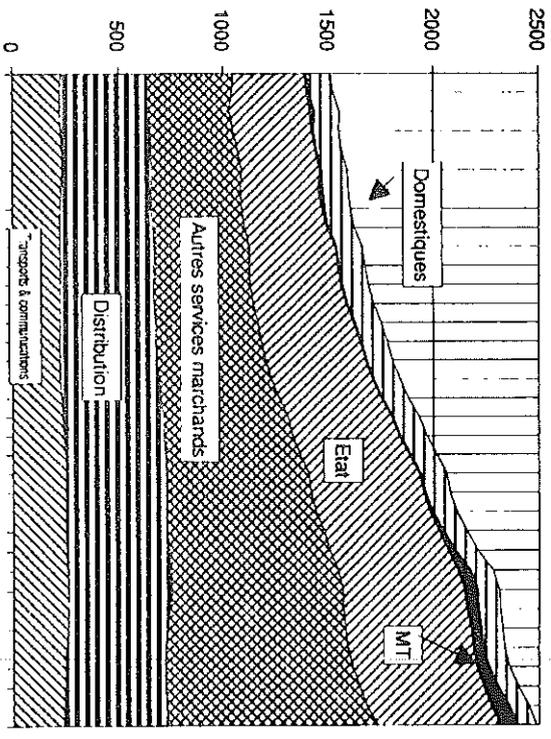
L'essor de l'emploi dans le secteur tertiaire (à gauche) s'explique par la croissance de l'emploi public (y compris les emplois à statuts précaires: "MT") et par l'explosion des "autres services marchands". L'emploi public sera détaillé page 3.

Les "autres services marchands" comprennent notamment: le secteur Horeca, les réparations de biens de consommation, les agences de voyages et autres intermédiaires de transports, les banques et assurances, les services fournis aux entreprises, la santé et les services vétérinaires, les services récréatifs et culturels, les services personnels et divers services sociaux fournis à la collectivité.

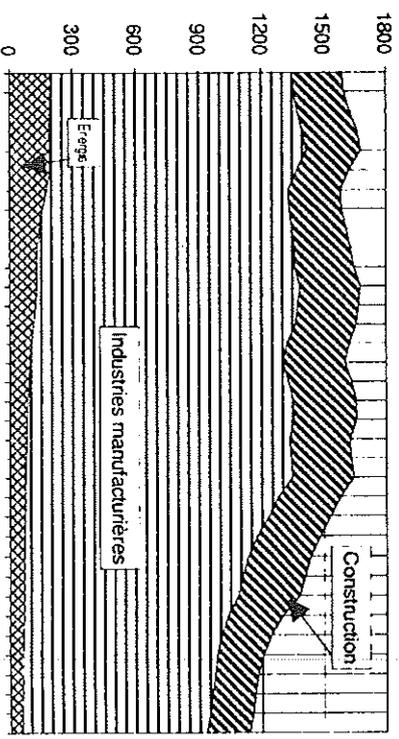
Dans cette liste hétéroclite il faudrait séparer les services acquis par d'autres entreprises et ceux consommés par les particuliers en y isolant les services subsidiaires (santé).

Les statistiques traitées ici sont des emplois, sans distinction de la durée du travail de ceux-ci. Elles n'isolent donc pas le travail à temps partiel. Celui-ci intervient dans les services consommés par les particuliers et surtout dans la distribution de travail pourrât cacher un tassement des heures prestées. La comparaison, page 4, de l'emploi salarié et non-salarié conforte cette hypothèse.

Dans le secteur secondaire, le déclin des industries manufacturières commence en 1974, en même temps que l'aggravation du déficit d'emploi déjà évoqué. Les problèmes de la construction se manifestent plus tard: au début des années 80.



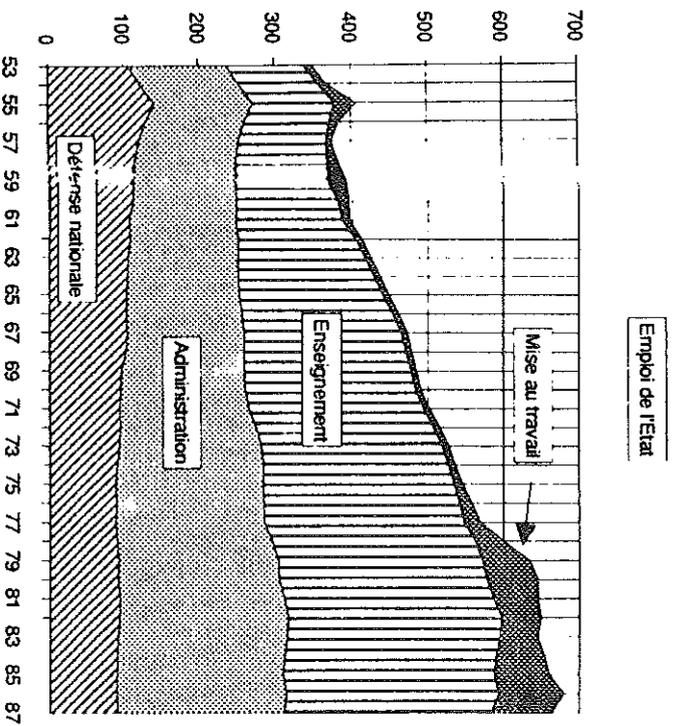
Etat (hors MT) = administration + enseignement + défense nationale  
 MT (Mise au Travail) = CMT + CST + TCT + CS  
 CMT = Chômeurs mis au travail  
 CST = Cadre spécial temporaire  
 TCT = Troisième circuit de travail  
 CS = Contractuels subventionnés



Le secteur secondaire

# Emploi de l'Etat

(milliers d'emplois)

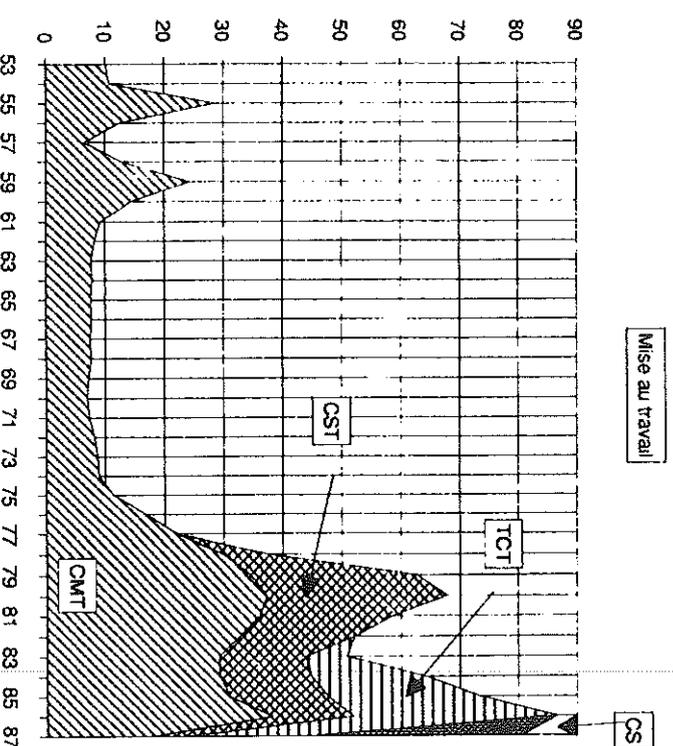


L'Emploi de l'Etat comprend les catégories traditionnelles d'activités non marchandes que sont l'administration, la défense nationale et l'enseignement. D'autre part, l'Etat a toujours eu une politique de résorption du chômage et cette politique de mise au travail s'est amplifiée avec la crise.

En doublant quasiment en une génération (+90%), l'emploi de l'Etat atteint 600.000 personnes en 1987, soit 15% de la population active.

L'enseignement (tous réseaux confondus) accuse la plus forte hausse: +167%. L'administration (aux différents niveaux de pouvoir) augmente de 77%. Seule la défense nationale (militiens inclus) baisse de 15%.

Les emplois à statuts précaires, c'est-à-dire ceux créés dans le cadre des mesures de mise au travail des chômeurs, dépassent 12% de l'emploi de l'Etat en 1987, après une très forte croissance qui débute en 1974. Le caractère pivot de cette année a déjà été noté - cf. page 2 - pour l'aggravation du déficit d'emploi et pour le déclin de l'emploi manufacturier.



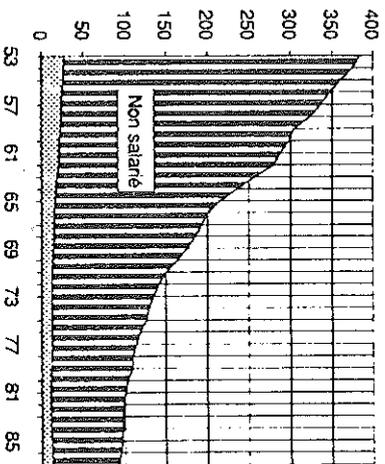
Mise au Travail = CMT + CST + TCT + CS

CMT = Chronométrés mis au travail

CST = Cadre spécial temporaire

TCT = Troisième circuit de travail

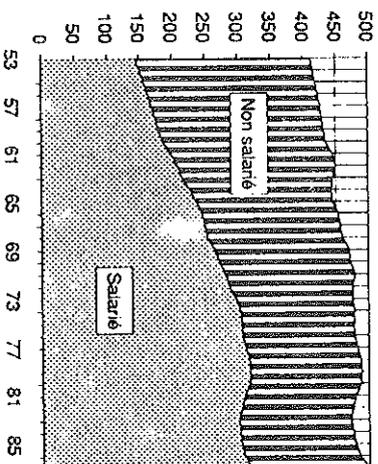
CS = Contractuels subventionnés



## non-salariés

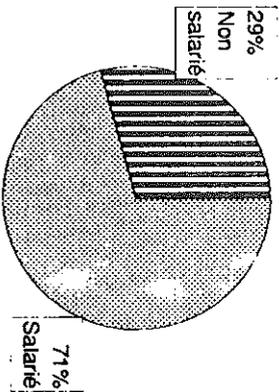
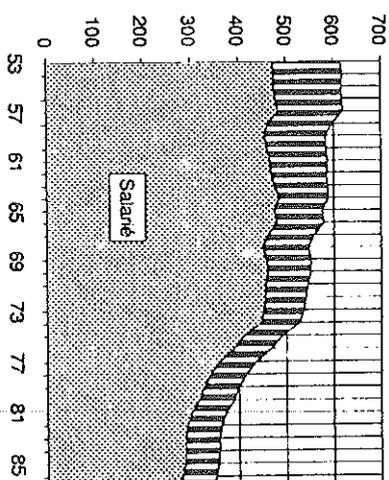
La proportion d'emploi non-salariable (*les indépendants et les aidants*) diminue fortement de 1953 à 1987 (cf. les 2 cartes). Cette chute s'explique d'abord par la disparition d'un grand nombre de petits exploitants agricoles, ensuite par la baisse du petit commerce dans la distribution (diminution des indépendants avec augmentation des salariés), et enfin par la disparition des très petites entreprises fabricant des biens de consommation (un sous-secteur des industries manufacturières).

L'évolution dans la construction ne date que du début des années 80 et reflète surtout les problèmes récents de ce secteur.

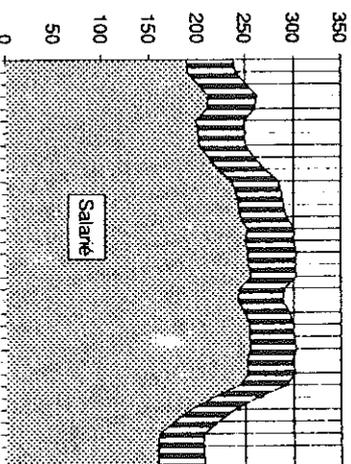


C'est seulement dans les autres services marchands que la proportion d'indépendants augmente (légerement) et ce dans le contexte de forte croissance du secteur.

L'évolution globale dans les Régions est semblable à celle du Royaume, à l'exception de Bruxelles où l'emploi agricole était déjà négligeable en 1953. Si la Flandre fut plus agraire que la Wallonie durant les années 50, leurs évolutions convergent au cours des années 70.

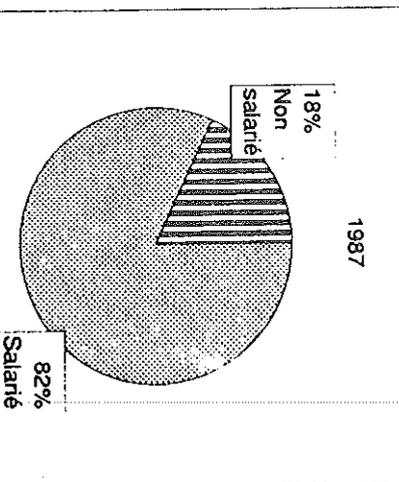
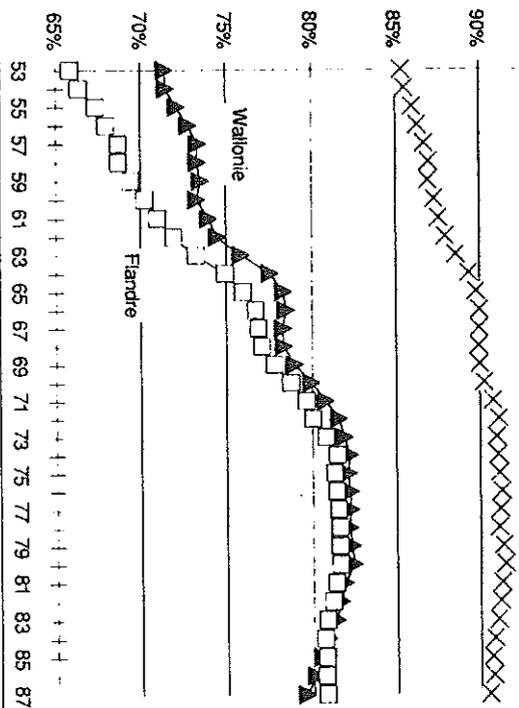


Construction

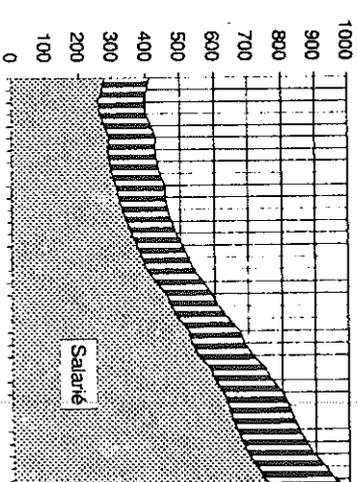


Ratio emploi salarié / emploi non salarié

95%  
90%  
85%  
80%  
75%  
70%  
65%



Autres services marchands



# Les Régions

## Trois évolutions significatives

1953				1987			
% de la population active				1987			
Royaume	Wallonie	Flandre	Bruxelles	Royaume	Wallonie	Flandre	Bruxelles
53%	62%	50%	45%	29%	25%	32%	22%
9%	9%	9%	15%	15%	16%	13%	28%
11%	8%	10%	26%	15%	16%	13%	28%
Primaire & secondaire				Primaire & secondaire			
emploi public				emploi public			
autres services marchands				autres services marchands			

## Structure de l'emploi selon la localisation de l'employeur (Emploi intérieur)

Les nombres sont arrondis à l'unité.  
A Bruxelles l'emploi intérieur dépasse la population active en raison des navetteurs domiciliés dans les autres Régions (cf. page 8)

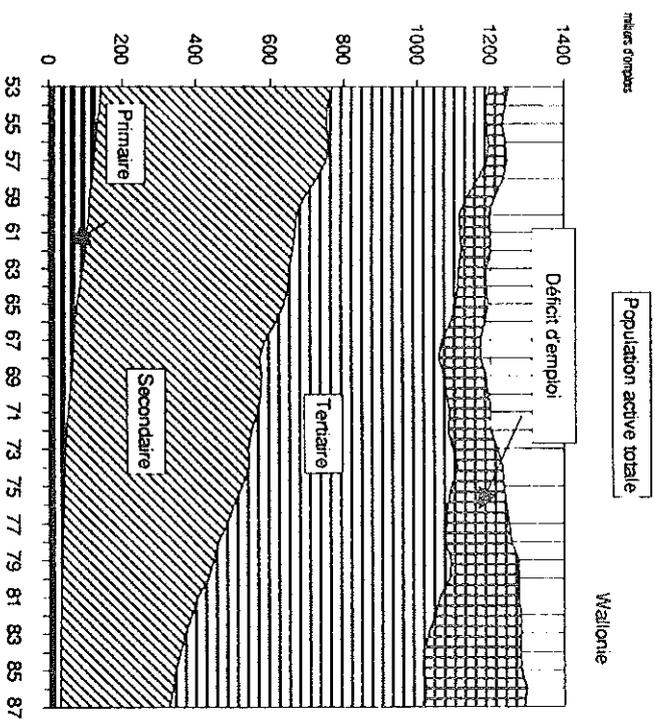
## Importance relative de la navette dans le déficit d'emploi

1957				1974				1987			
% du déficit d'emploi				1974				1987			
Royaume	Wallonie	Flandre	Bruxelles	Royaume	Wallonie	Flandre	Bruxelles	Royaume	Wallonie	Flandre	Bruxelles
66%	34%	34%	6%	69%	34%	19%	4%	95%	73%	62%	21%
Navetteurs & frontaliers				Navetteurs & frontaliers				Navetteurs & frontaliers			
Chômage				Chômage				Chômage			

Les nombres sont arrondis à l'unité.  
A Bruxelles il s'agit d'un surplus d'emploi en raison des navetteurs (cf. page 8)

# L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI de 1953 à 1987

Les déclin de l'emploi wallon sont, en longue période, plus prononcés que dans le Royaume. Ce phénomène est typique des économies de vieille industrialisation.



déficit d'emploi = actifs en chômage complet\* + solde des migrants alternants + solde de l'emploi frontalier  
 \*Définition du Bureau du Plan: Chômeurs complets indemnisés (y compris les actifs âgés qui ne sont plus inscrits comme demandeurs d'emploi) + chômeurs inscrits obligatoirement et inoccupés + demandeurs d'emploi non inscrits.

Comme la population active wallonne augmente relativement peu, ce sont -surtout- les pertes d'emplois dans le secondaire et le tertiaire qui provoquent l'aggravation du déficit d'emploi, beaucoup plus tôt que dans le Royaume (1957 au lieu de 1974). En Flandre et en Wallonie ce terme englobe les chômeurs, les travailleurs frontaliers

et les *navetteurs* ("migrants alternants"). L'importance des deux dernières catégories diminue car en 1987 les Wallons employés hors de leur Région représentent environ un quart du déficit d'emploi comparé aux deux tiers de 1957.

Le déclin des secteurs primaire et secondaire est beaucoup plus prononcé que dans le Royaume. En effet, ils occupaient, en 1953, plus de 60% de la population active totale: en 1987 ils en représentent le quart.

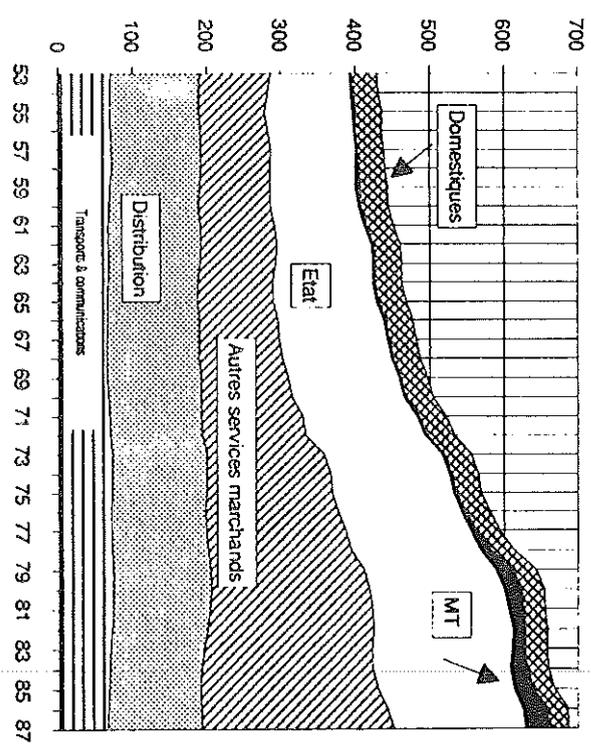
La baisse de l'emploi agricole reflète l'évolution nationale.

L'essor de l'emploi dans le secteur tertiaire (à gauche) s'explique de la même manière que dans le Royaume. Cependant le taux d'emploi public dans la population active dépasse d'un quart celui de la Flandre.

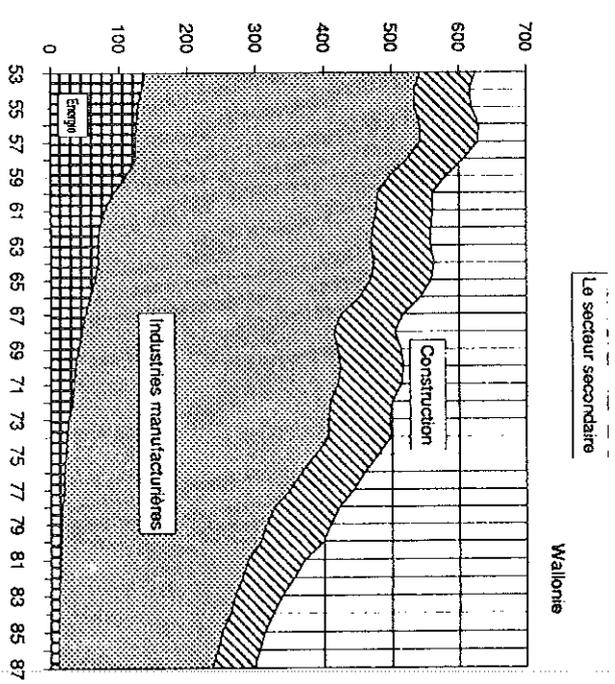
Les "autres services marchands" ont un profil d'emploi semblable en Flandre et en Wallonie.

Dans le secteur secondaire, le

déclin des industries manufacturières commence en 1957 (comparé à 1974 pour le Royaume), en même temps que l'aggravation du déficit d'emploi déjà évoqué. La construction se comporte comme dans le Royaume.

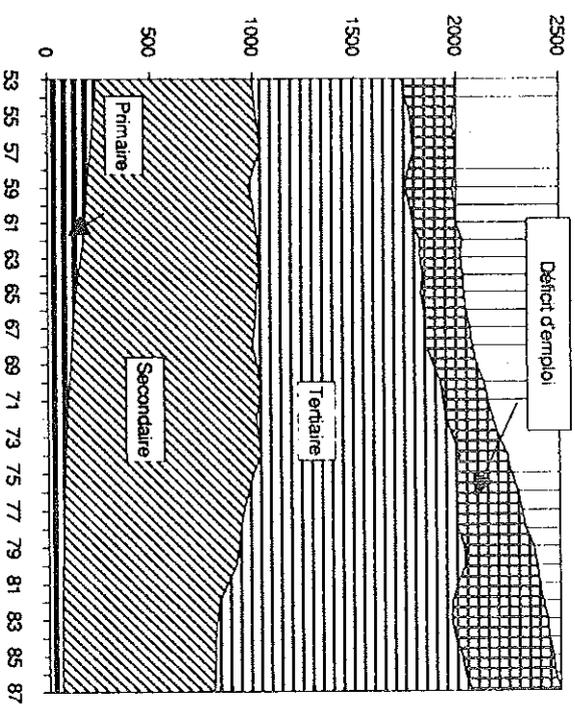


Etat (hors MT) = administration + enseignement + défense nationale  
 MT (Mise au Travail) = CMT + CST + TCT + CS



# EVOLUTION DE L'EMPLOI de 1953 à 1987

Population active totale  
Flandre



déficit d'emploi = actifs en chômage complet\* + solde des migrants alternants + solde de l'emploi frontalier

\*Définition du Bureau du Plan: Chômeurs complets indemnisés (y compris les actifs âgés qui ne sont plus inscrits comme demandeurs d'emploi) + demandeurs inscrits obligatoirement et inoccupés + demandeurs libres inoccupés.

La structure de l'emploi flamand s'avère plus résiliente que celle de la Wallonie, et c'est l'augmentation de la population active flamande qui provoque l'aggravation du déficit d'emploi à partir de 1974. La proportion de Flamands employés hors de leur Région y reste plus importante qu'en Wallonie car en 1987 elle représente encore quasi 40% du déficit d'emploi, malgré une diminution de moitié depuis 1974.

Le déclin des secteurs primaire et secondaire est moindre que dans le Royaume et surtout beaucoup plus faible qu'en Wallonie. En effet, ils occupaient en 1953, 50% de la population active totale; en 1987 ils en représentent le tiers.

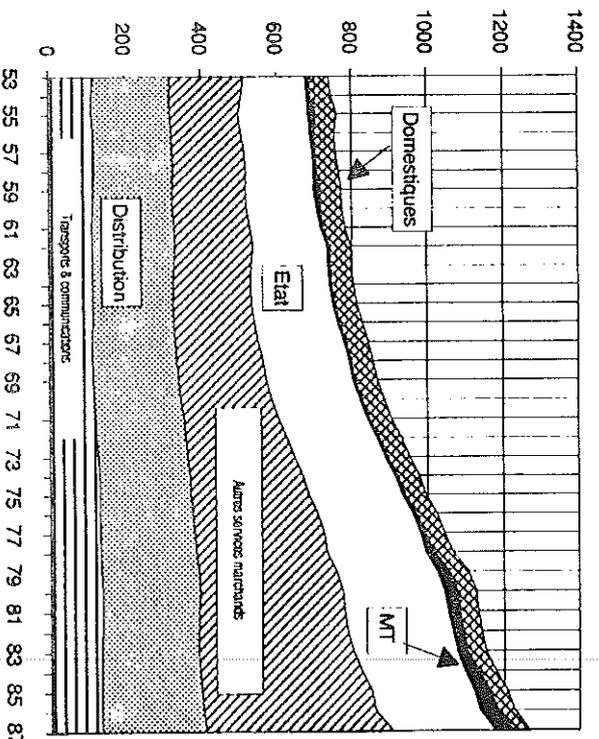
La baisse de l'emploi agricole reflète l'évolution nationale.

L'essor de l'emploi dans le secteur tertiaire (à gauche) s'explique de la même manière que dans le Royaume. Cependant le taux d'emploi public dans la population active n'atteint pas 80% du taux wallon, en 1987.

Les "autres services marchands" ont un profil d'emploi semblable en Flandre et en Wallonie.

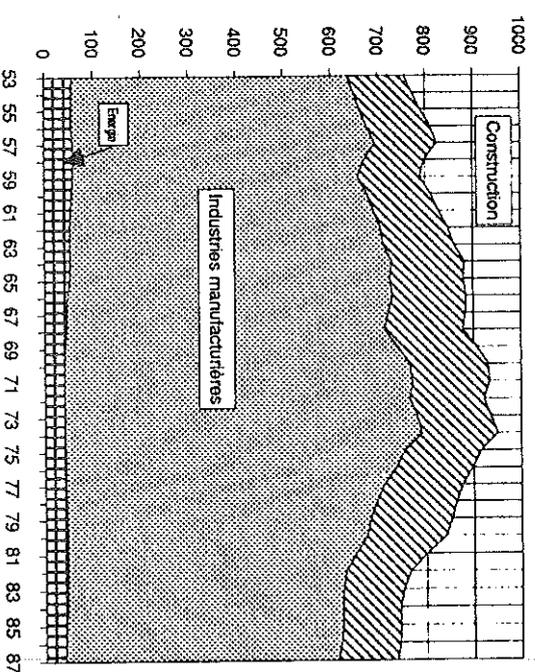
Dans le secteur secondaire, le déclin des industries manufacturières commence en 1974, plus tard et moins fort qu'en Wallonie (1957). Les problèmes de la construction se manifestent comme dans le Royaume.

Flandre



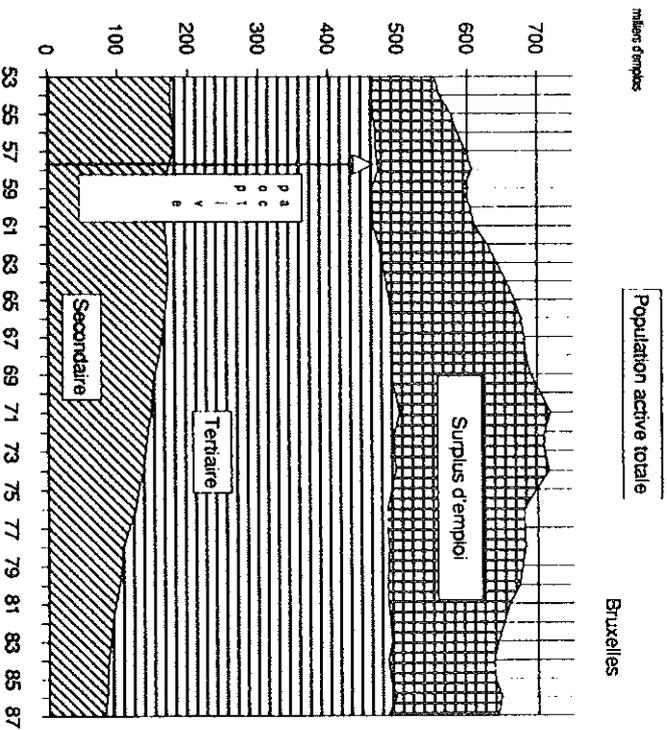
Etat (hors MT) = administration + enseignement + défense nationale  
MT (Mise au Travail) = CMT + CST + TCT + CS

Le secteur secondaire  
Flandre



# L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI À BRUXELLES de 1953 à 1987

La situation de Bruxelles est particulière compte tenu du grand nombre de navetteurs qu'elle accueille (cf. page 8): l'emploi intérieur -l'ensemble de ses postes de travail soit la totalité du graphique de droite- dépasse sa population active (indiqué par la flèche verticale). Le surplus d'emploi qui apparaît ainsi n'est pas forcément bénéfique: le chômage n'est pas éliminé; en 1987 il atteint le cinquième du surplus. Ensuite l'ampleur des navettes crée une série



surplus d'emploi = actifs en chômage complet<sup>(\*)</sup> + solde des migrants alternants  
 (\*) Déclaration du Bureau du Plan. Chômeurs complets incluant les actifs âgés qui ne sont plus inscrits comme demandeurs d'emploi) + chômeurs inscrits obligatoirement et inoccupés + demandeurs libres inoccupés.

de problème dont la congestion du trafic et la fiscalité locale sont des exemples.

Le graphique de gauche n'est comparable avec ceux des deux autres Régions qu'en ce qui concerne la population active et la présence d'un surplus ou un déficit d'emploi. Il n'y a pas de problème de comparaison pour les graphiques de droite (\*).

A l'exception de l'agriculture, quasi inexistante, l'emploi bruxellois s'analyse par les tendances nationales appliquées à une économie beaucoup plus tertiaisée que les autres Régions. Les problèmes de la construction se manifestent à la fin des années 70, soit un peu plus tôt que dans le Royaume.

Le problème provient des navetteurs. Bruxelles est importante nette de navetteurs habitant la Flandre ou la Wallonie (cf. page 8). Pour ces derniers il suffit d'ajouter le déficit d'emploi (chômeurs + navetteurs + frontaliers) à l'emploi intérieur pour obtenir la population active.

A Bruxelles, la démarche doit être inversée pour respecter le sens de la navette: il faut soustraire le surplus d'emploi (navette - chômage) de la population active pour obtenir l'emploi intérieur.

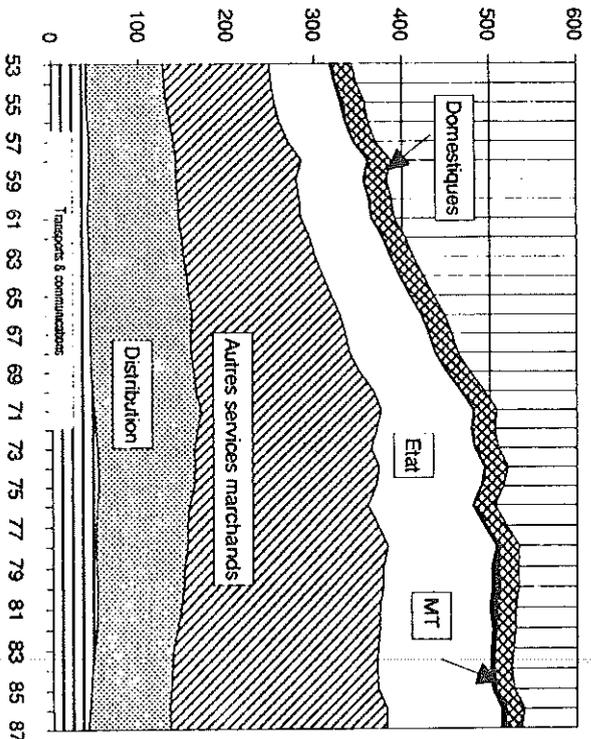
L'emploi intérieur et la population active sont donc séparés par le déficit ou le surplus d'emploi au lieu du seul chômage.

Les données disponibles identifient les différents constituants de l'emploi intérieur uniquement sur la localisation régionale du travailleur est inconnue.

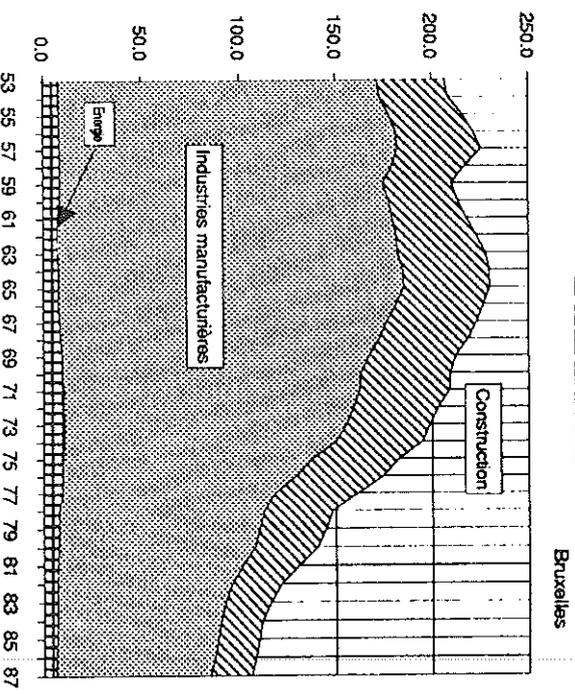
Cela ne pose aucun problème en Flandre et en Wallonie; par contre la partie des postes de travail de l'emploi intérieur bruxellois qui est occupée par des bruxellois est inconnue et il faut l'estimer par extrapolation.

En conséquence tous les graphiques relatifs à la population active sont comparables pour la Flandre et la Wallonie mais pas directement pour Bruxelles puisque le surplus d'emploi y contient uniquement des postes de travail soustrait, par extrapolation, de l'emploi intérieur pour obtenir la population active.

Par contre les graphiques sectoriels ou sous-sectoriels, calculés dans l'optique de l'emploi intérieur, sont tout à fait comparables entre les trois Régions.



Etat (hors MT) = administration + enseignement + défense nationale  
 MT (Misc au Travail) = CWT + CST + TCT + CS



# LES NOUVEAUX

Solde des migrants alternants,  
en millier de personnes.

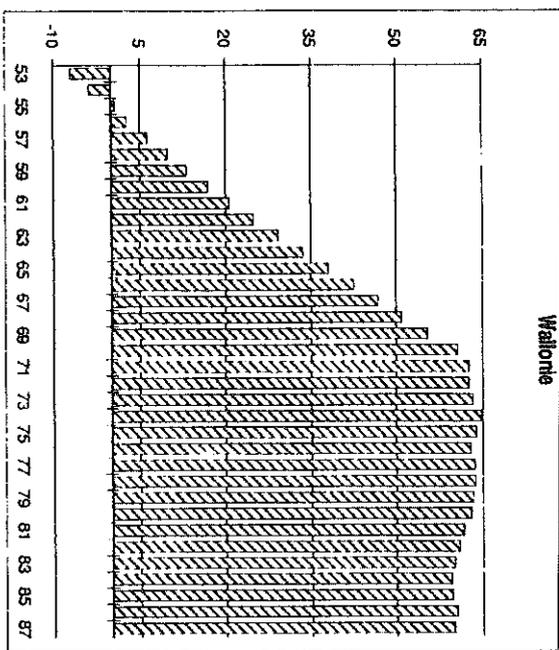
Chaque jour des personnes quittent leur Région pour travailler dans une des deux autres Régions. Les résultats sont exprimés en terme de navette nette; pour la Wallonie, par exemple, on calcule la différence entre, d'une part, les Flamands et les bruxellois qui travaillent en Wallonie et, d'autre part, les wallons qui travaillent à Bruxelles ou en Flandre.

Le graphique pour la Wallonie montre un surplus d'emploi jusqu'en 1955 puisqu'elle *importait* plus de navetteurs qu'elle n'en *exportait*. A partir de 1957 (déclin du secondaire cf. page 5) de plus en plus de wallons doivent chercher un emploi ailleurs que chez eux. Ce renversement de tendance n'apparaît pas en Flandre qui reste une exportatrice relativement stable de navetteurs.

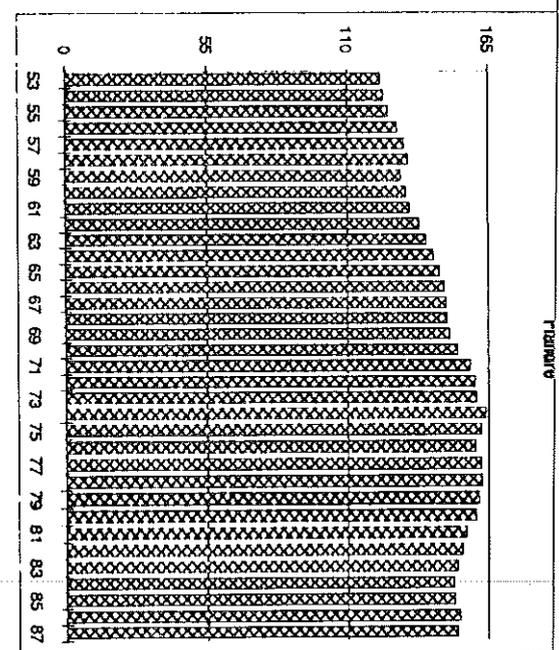
La comparaison des pourcentages de navette nette dans la population active met en évidence la convergence des comportements flamands et wallons.

La relation entre Bruxelles et sa couronne brabançonne explique, sans doute, la pérennité de son afflux net de navetteurs. Le mouvement est important puisqu'en 1987 ils étaient 212.000.

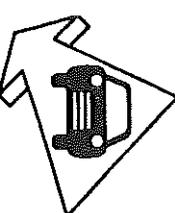
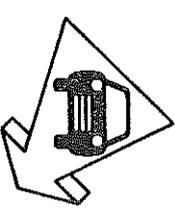
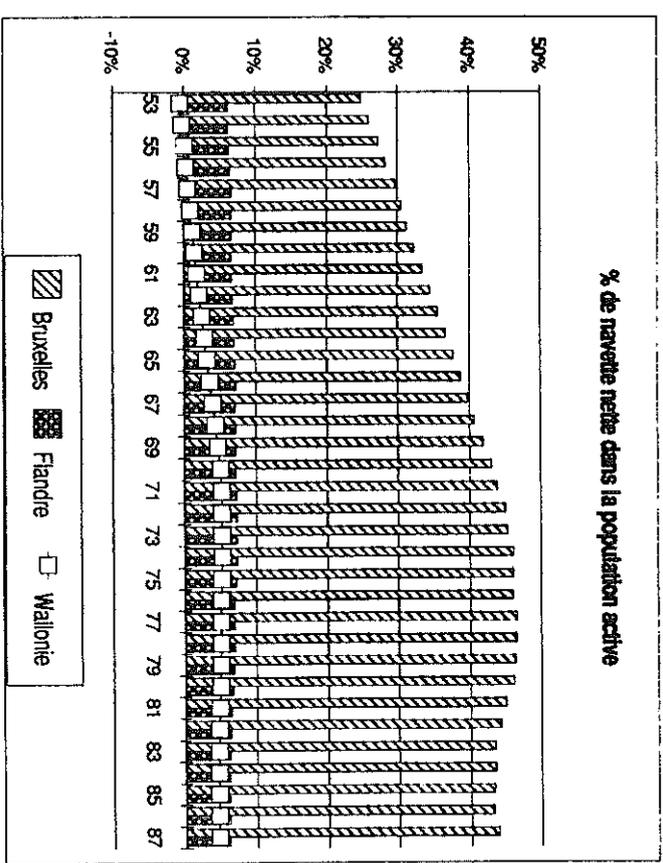
Wallonie



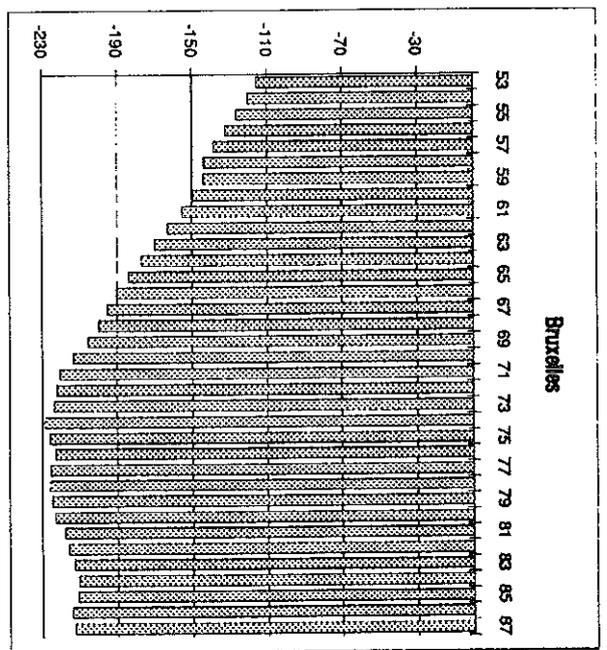
Flandre

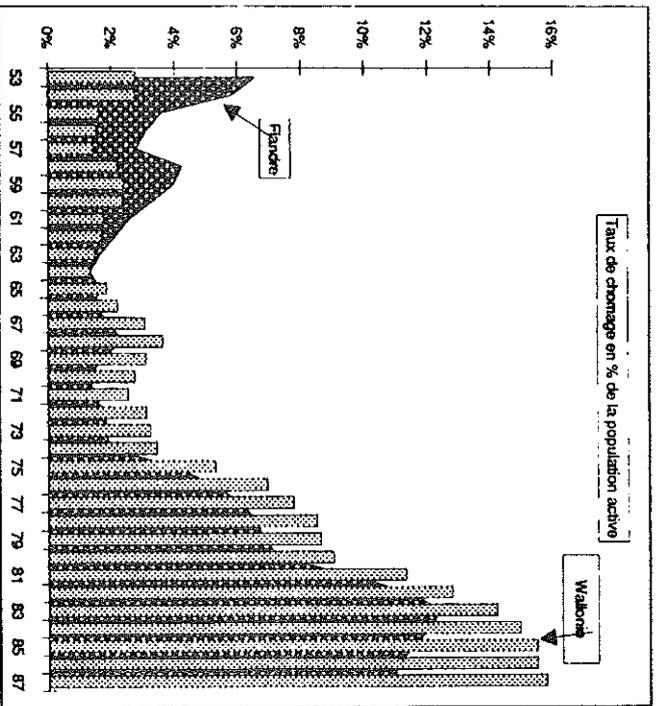


% de navette nette dans la population active

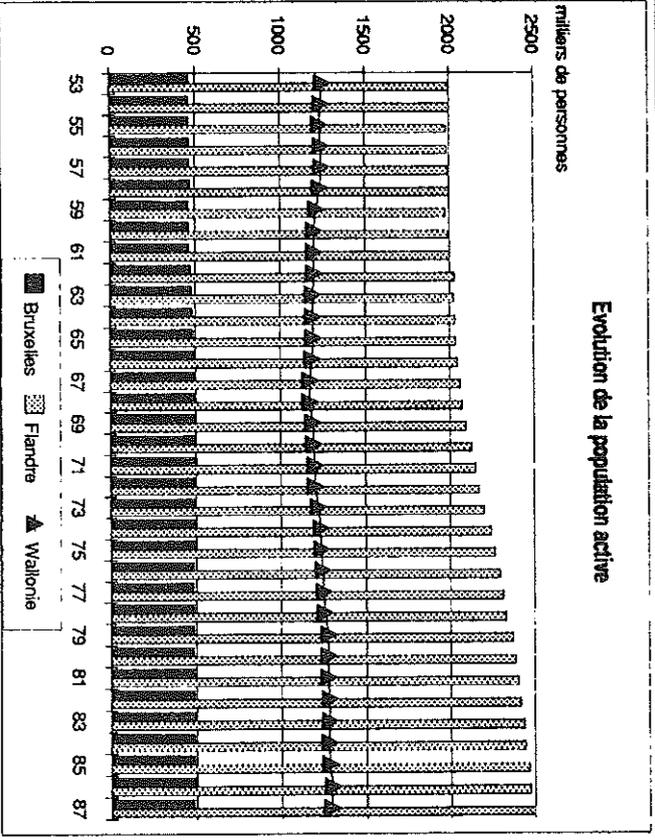


Bruxelles

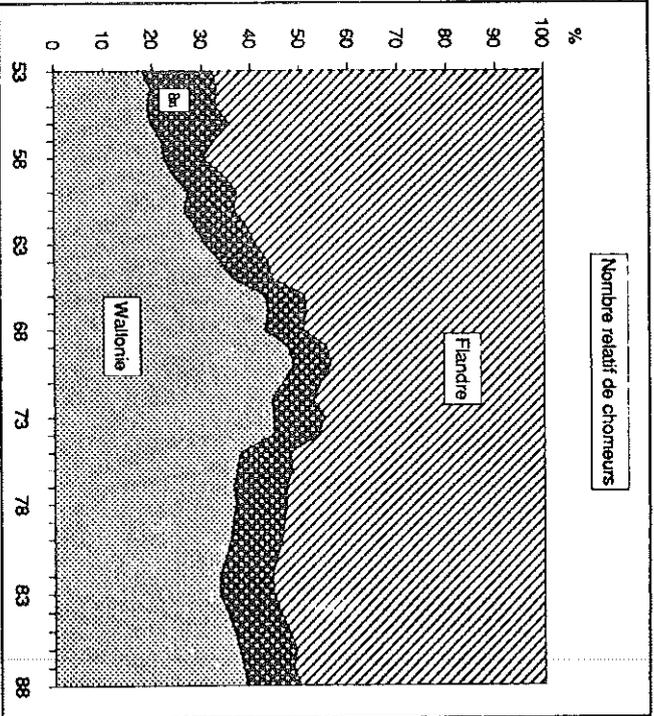




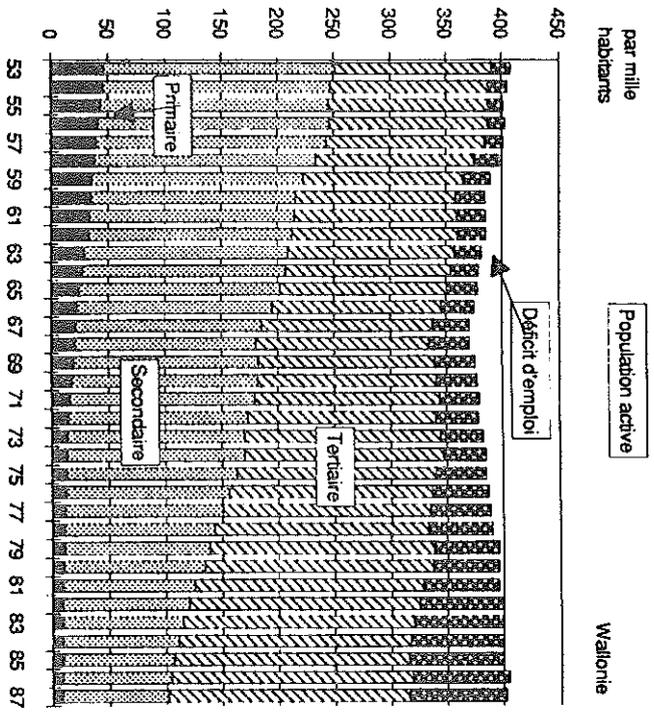
Les positions de la Flandre et de la Wallonie s'inversent en 1965. Jusque là le taux de chômage par rapport à la population active était plus élevé en Flandre qu'en Wallonie.



Le nombre relatif de chômeurs est calculé en comparant le chômage d'une Région à celui du Royaume. La part prépondérante de la Flandre s'explique par l'importance de sa population active.



## WALLONIE



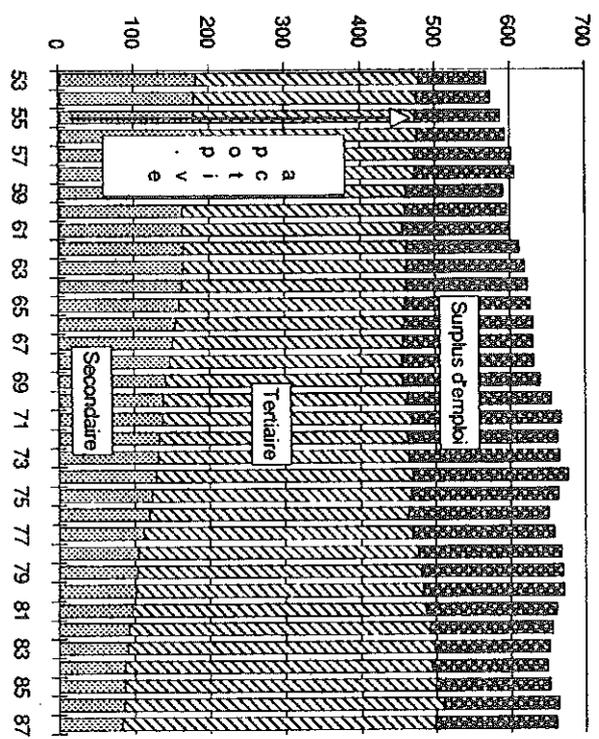
## Profil de la population active

évolution: 87/53	Wal.	Flan.	Brü.
taux d'activité	-1%	4%	4%
emploi intérieur	-19%	-1%	16%
population totale	5%	20%	0%

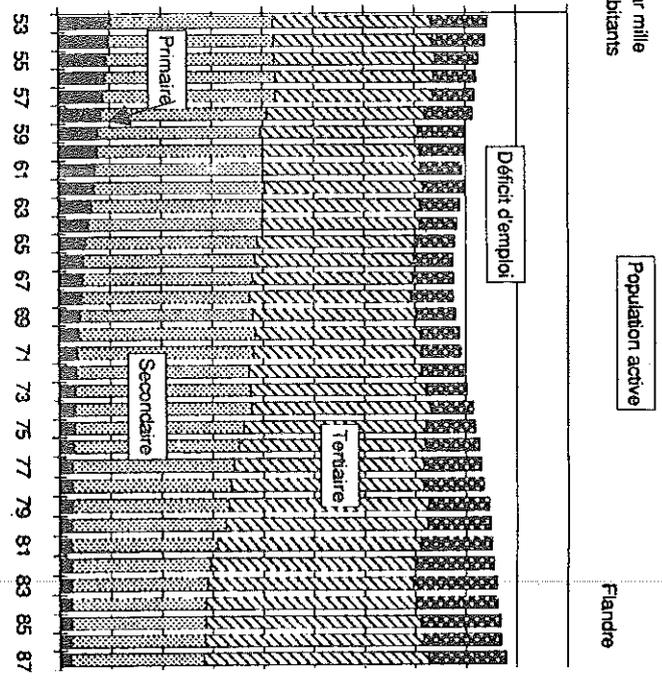
Variation de taux par 1000 habitants pour l'emploi intérieur et le taux d'activité. Variation du nombre absolu pour la population totale.

## BRUXELLES

par mille habitants



par mille habitants



Les pages 10 à 13 comparent l'évolution des Régions. L'importance de chaque catégorie est exprimée par rapport à l'ensemble des habitants de la Région (population active, enfants, pensionnés et ceux qui ne souhaitent pas un emploi).

Cette méthode permet de comparer les Régions sur une base identique. Ainsi, la comparaison des populations actives se fait en terme des taux d'activité, c-à-d. la proportion d'habitants qui occupent ou souhaitent un emploi:

taux d'activité	Wal.	Flan.	Brü.
1953	408	422	478
1987	402	440	499

par 1000 habitants

En Flandre et en Wallonie, ces taux sont lus sur la hauteur totale du graphique; à Bruxelles il faut, à nouveau, se limiter à la hauteur de la flèche verticale.

Le taux wallon -le plus bas- reflète le vieillissement de la population. En Flandre -taux médian- et à Bruxelles -taux le plus élevé- il faut chercher l'explication du côté du travail féminin.

Entre 1953 et 1987, l'emploi intérieur wallon chute; il est stable en Flandre et augmente à Bruxelles.

Pour les raisons expliquées page 7, l'évolution du primaire, du secondaire et du tertiaire n'est vraiment comparable qu'entre la Flandre et la Wallonie qui présentent la même caractéristique de navette. Pour Bruxelles, le secondaire et le tertiaire sont une estimation des postes de travail occupés par des bruxellois.

Dans les pages suivantes, l'évolution des sous-secteurs est tout à fait comparable entre les trois Régions car l'analyse est conduite en terme d'emploi intérieur.

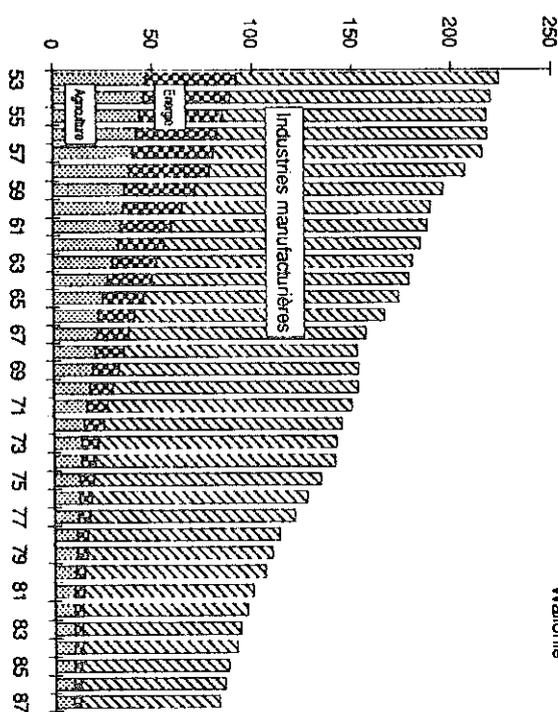
emploi intérieur	Wal.	Flan.	Brü.
1953	391	367	569
1987	316	363	661

par 1000 habitants

Taux d'emploi par 1000 habitants

Emplois en régression

Wallonie

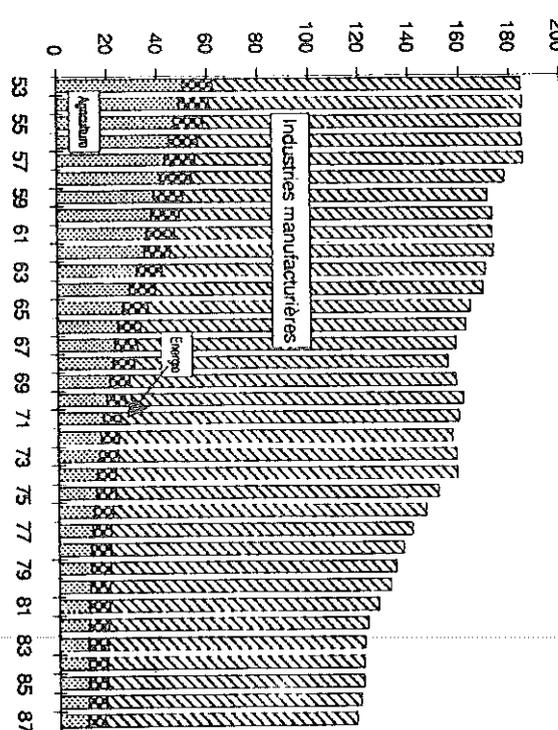


## Emplois en régression

Taux d'emploi par 1000 habitants

Emplois en régression

Flandre

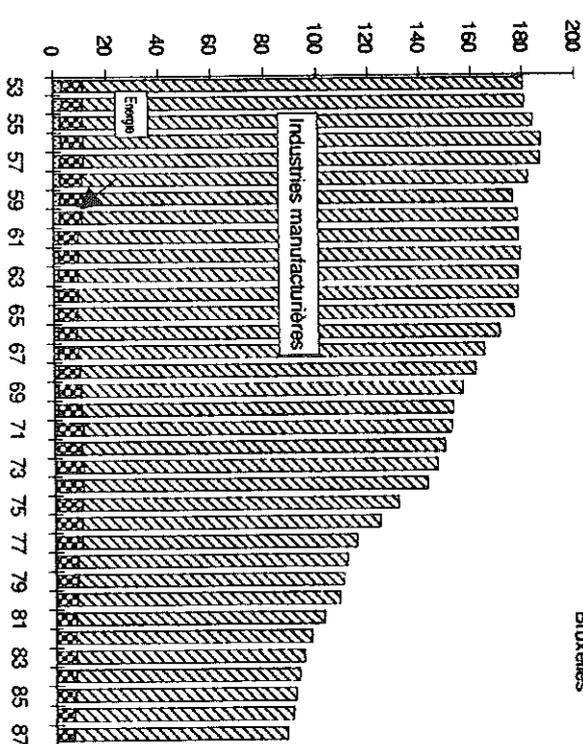


## Bruxelles

Taux d'emploi par 1000 habitants

Emplois en régression

Bruxelles



Le déclin de l'industrie manufacturière wallonne est confirmé puisqu'après une chute de 47% elle n'occupe plus, en 1987, que 70 personnes par 1000 habitants, contre 101 en Flandre qui ne régresse que de 18%.

industries manufacturières	Wal.	Flan.	Bru.
1953	132	122	169
1987	70	101	81
évolution: 1987/1953	-47%	-18%	-52%

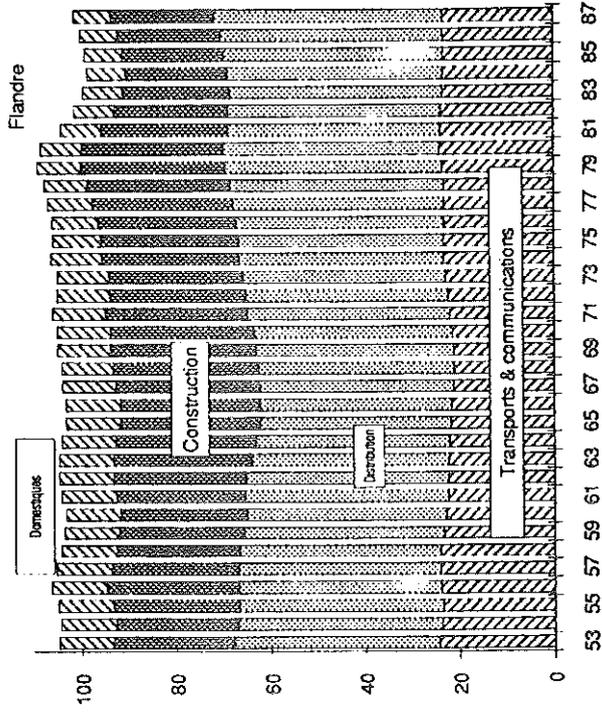
La chute à Bruxelles, supérieure à celle de la Wallonie, montre la tertiarisation d'une capitale.  
Par ailleurs, l'ampleur de la navette vers Bruxelles explique que les taux par 1000 habitants (pages 11 à 13) soient supérieurs à ceux des autres Régions.

# Le Royaume

# Emplois stables

Taux d'emploi par 1000 habitants

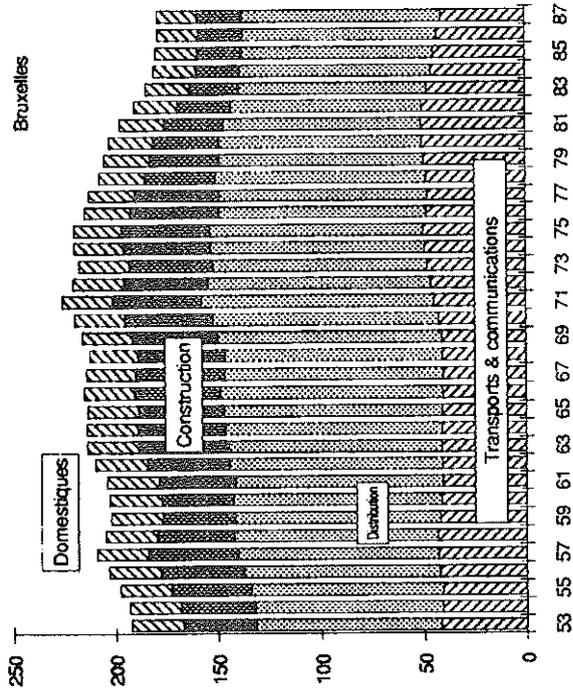
Emplois stables



# Bruxelles

Taux d'emploi par 1000 habitants

Emplois stables



Les graphiques regroupent les emplois qui jouissent d'une stabilité relative, sur une longue période, en comparaison des évolutions considérables des autres catégories.

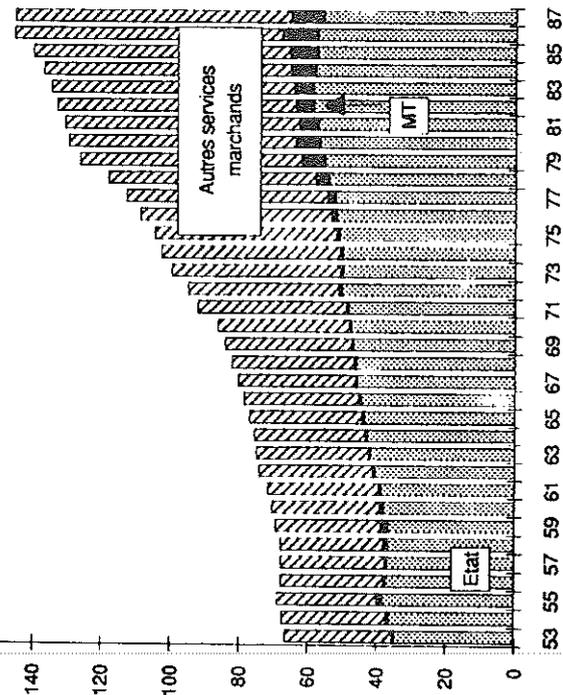
Comme les problèmes de la construction n'apparaissent qu'en fin de période, il est trop tôt pour envisager un comportement structurel, d'autant plus que suffisamment de facteurs plus conjoncturels se présentent à l'esprit.

# Emplois en augmentation

Taux d'emploi par 1000 habitants

Emplois en augmentation

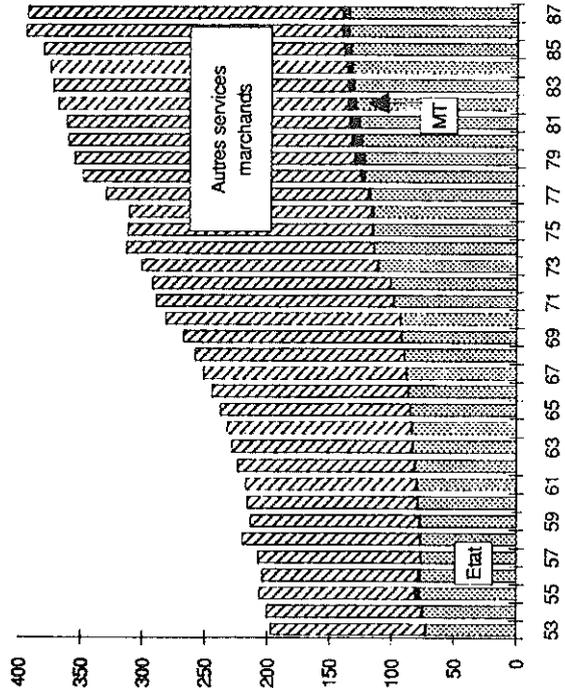
Wallonie



Taux d'emploi par 1000 habitants

Emplois en augmentation

Bruxelles



La prééminence de Bruxelles dans la localisation de l'emploi public apparaît immédiatement.

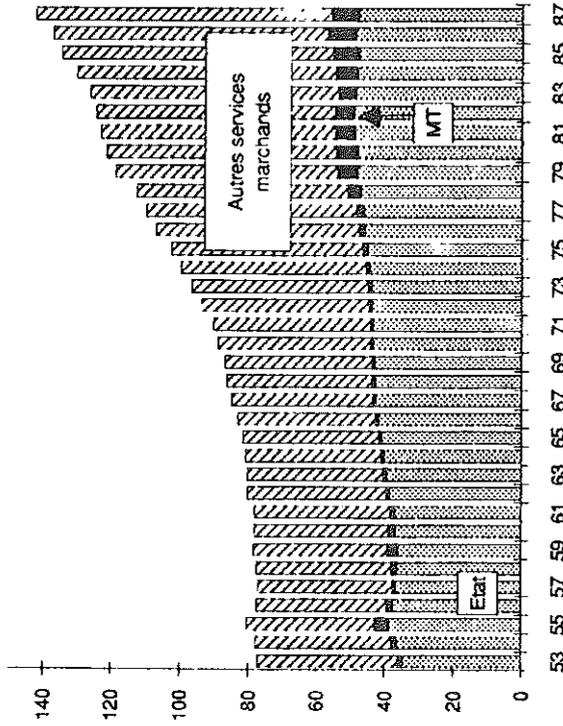
Etat & mise au travail	Wal.	Fian.	Bru.
1953	35	36	73
1987	65	56	140
évolution: 1987/1953	85%	55%	93%

Il faut cependant noter l'augmentation de 85% dans l'emploi public wallon qui dépasse la Flandre avec 65 postes de travail par 1000 habitants contre 56 au Nord.

Taux d'emploi par 1000 habitants

Emplois en augmentation

Flandre



La Wallonie bat de loin les autres Régions avec une augmentation de 156% de l'emploi dans les autres services marchands.

autres services marchands	Wal.	Fian.	Bru.
1953	31	41	124
1987	80	87	254
évolution: 1987/1953	156%	112%	105%

Compte tenu du tissu industriel wallon et du vieillissement de la population, il faut poser la question du développement du secteur des soins de santé ...